

DATE : 26 mai 2026

La séance ordinaire du conseil municipal de Clarendon s'est tenue ce soir-là soir, à la salle du conseil située au C427 de la route 148 à Clarendon. Étaient présents le maire Edward Walsh, le conseiller Younge, le conseiller Hannaberry, le conseiller Elliott, le conseiller Holmes et le conseiller Hanna. La greffière-trésorière Patricia Hobbs assistait également à la séance. Le conseiller Smith a justifié son absence.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Déclaration relative aux conflits d'intérêts :

Il y a conflit d'intérêts lorsque des élus se trouvent dans une situation où de devoir choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public. Les dispositions relatives aux conflits d'intérêts de la Loi sur élections municipales et des référendums visent à garantir que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles

Le maire Edward Walsh a ouvert la séance à 19 h.

Participation du public :

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 077-05-2026** Proposé par la conseillère Hanna
Appuyé par : le conseiller Elliott
Et il a été décidé à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 26 mai 2026 avec l'ajout de l'extension du bâtiment au point 8.5 et de la question routière au point 7.3.4

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 12 mai 2026

- 078-05-2026** Proposé par : Conseiller Younge
Appuyé par : Conseiller Holmes
Il est donc décidé d'adopter le procès-verbal de la séance du 12 mai 2026
Adoptée

4. RAPPORT DU MAIRE – Le maire Ed Walsh a présenté un rapport sur les dernières réunions du MRC, dont voici les points saillants

- Réunion avec Hydro concernant la nouvelle sous-station
- Consultation publique sur le projet Salmonex
- Journée de l'arbre le 29 mai
- La route de Jim's Lake aura besoin d'un pont en bois pour rouvrir
- Le Conseil du bois recevra 75 000 \$ du budget de TNO
- Des panneaux agricoles seront bientôt installés dans la région de Pontiac et entretenus
par le MTQ
- Mise à jour sur l'abattoir – toujours en attente de son certificat environnemental

5. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS

1

- 079-05-2026** **5.1 Demande d'un camion pour l'événement « Touch a Truck » organisé par Parents Voice, ainsi qu'un don**
Proposé par : Conseiller Holmes
Appuyé par le conseiller Hanna
Et il a été décidé à l'unanimité que la municipalité demandera à un employé d'amener une niveleuse à cet événement et fera un don de 850,00 \$ pour couvrir le coût d'un château gonflable.
Adopté

6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES FOURNISSEURS

Les comptes créditeurs d'un montant de 163 643,58 \$ ont été présentés

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES

Certificat de disponibilité des crédits

Je soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la municipalité de Clarendon, certifie qu'il existe des crédits suffisants pour effectuer les dépenses susmentionnées

En foi de quoi, le présent certificat est délivré à Clarendon, ce 26 mai 2026

Patricia Hobbs

Patricia Hobbs – Secrétaire-trésorière

20 mai 2026 Proposé par le conseiller Elliott

Appuyée par : le conseiller Holmes

Et il est décidé de payer les factures d'un montant de 163 643,58 \$

Adoptée

7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMMISSIONS

7.1 COMITÉ DU PERSONNEL

7.2 COMITÉ LUP

7.3 COMITÉ DES TRANSPORTS

7.3.1 Résolution relative à la subvention routière

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation d'un montant de 1 239 729 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025, en vertu du dossier n° LDF66849, volet Entretien des routes locales (PAVL)

ATTENDU QUE la compensation versée à la municipalité est destinée à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi qu'aux éléments de ponts situés sur ces routes, dont la municipalité est responsable

ATTENDU QUE l'intégralité de la compensation a été utilisée pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments de ponts dont la municipalité est responsable

ATTENDU QU'un auditeur externe soumettra un annexe B ou un _____ dans les délais fixés pour le dépôt du rapport de reddition de comptes.

081-05-2026 PAR CONSÉQUENT, sur proposition des conseillers Elliott et Hanna, il a été résolu et adopté à l'unanimité que la municipalité de Clarendon informe le ministère des Transports de l'utilisation de l'indemnité pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments de ponts situés sur ces routes, dont la municipalité est responsable, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien des routes locales.

Adopté

7.3.2 Devis pour la réparation de la chaussée Un devis a été reçu de la part de Jason Hynes Construction pour la réparation de Sand Bay Road à la suite d'un accident. Le montant du devis s'élève à 17 000,20 \$. Cette somme sera prélevée sur la ligne budgétaire « Entretien de la chaussée », sachant que, des travaux ayant déjà été prévus sur cette ligne budgétaire, celle-ci pourrait présenter un dépassement.

082-05-2026 Proposé par : Conseiller Holmes

Appuyé par : Conseiller Elliott

Et il a été décidé à l'unanimité d'accepter le devis.

Adopté

7.3.3 Devis pour le sablage et les réparations du camion de 2015 (camion n° 2)

Un devis a été reçu de la part d'Abi Schmidt pour le sablage et la peinture de ce véhicule, d'un montant de 16 358,22 \$

Un deuxième devis a été reçu de la part d'Abi Schmidt pour les réparations de ce même véhicule, qui seraient effectuées en même temps que la peinture, d'un montant de 15 376,47 \$

083-05-2026 Proposé par : Conseiller Holmes

Appuyée par le conseiller Elliott

Que ces deux devis soient acceptés et que le véhicule soit envoyé pour que les travaux soient effectués.

Un vote a eu lieu.

Le conseiller Hannaberry a voté contre la motion

Motion adoptée.

7.3.4 Problème routier – Reporté et discuté

7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

7.5 COMITÉ DES FINANCES

7.5.1 – Terminal de paiement par carte bancaire pour le paiement des impôts – Reporté et discuté

7.6 COMITÉ DES INCENDIES

7.7 COMITÉ DES DÉCHETS

7.7.1 Nouvelle signalisation pour les titulaires de permis – À titre informatif

7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS

7.9 COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

7.10 - Comité des loisirs

7.10.1 – Discussion sur l'aréna

7.10.2 – Discussion sur le terrain de baseball

8. Divers et discussion

8.1 Couverture d'assurance pour le réservoir de diesel – Rejetée

8.2 Plainte d'un voisin concernant une propriété voisine – Reportée et discutée

8.3 Liste des propriétés à soumettre à la vente pour non-paiement de l'impôt foncier (septembre 2026)

Le secrétaire-trésorier a soumis au conseil, pour examen et délibération, un relevé des impôts fonciers dus à la municipalité au 10 septembre 2026, afin de se conformer aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la province de Québec

Il est donc

084-05-2026 Proposé par : le conseiller Younge

Appuyé par : le conseiller Elliott

Et il est résolu à l'unanimité

QUE

Que ledit énoncé soit approuvé par le Conseil, et que le secrétaire-trésorier, directeur général, prenne les mesures nécessaires pour que la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac vende tous les biens immobiliers situés sur le territoire de la municipalité pour lesquels des impôts fonciers restent impayés.

Adopté

3

8.4 Représentant pour la vente pour non-paiement de l'impôt foncier

Autoriser le secrétaire-trésorier ou un représentant à enchérir sur l'achat de certaines propriétés vendues pour non-paiement d'impôts

ATTENDU QUE la municipalité de Clarendon peut enchérir et acquérir des propriétés mises en vente pour non-paiement des impôts municipaux, conformément à l'article 1038 du Code municipale;

ATTENDU QUE certaines propriétés seront vendues pour non-paiement d'impôts conformément à la résolution n° 084-05-2026

CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun d'autoriser le secrétaire-trésorier, le directeur général ou un représentant à enchérir et à acquérir certains biens immobiliers mis en vente pour non-paiement d'impôts ;

Il est donc

085-05-2026 Proposé par: Conseiller Elliott

Appuyé par: Conseiller Holmes

Et il est résolu à l'unanimité

QU'

Conformément aux dispositions du Code municipal, le Conseil autorise le secrétaire-trésorier, le directeur général ou un autre représentant à enchérir au nom de la municipalité sur certains biens immobiliers faisant l'objet d'une vente pour non-paiement d'impôts qui aura lieu le 10 septembre 2026, à concurrence du montant des impôts, y compris le principal, les intérêts et les frais.

Adopté

8.5 Prolongation du mandat

086-05-2026 Proposé par : Conseiller Younge

Appuyée par : Conseiller Hannaberry

Et il a été décidé à l'unanimité d'engager un architecte pour réaliser un projet concret de rénovation des locaux administratifs du bâtiment municipal afin de pouvoir obtenir des devis.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

087-05-2026 Motion présentée par le conseiller Holmes visant à lever la séance du 26 mai 2026 à 21 h 30.

Maire Edward Walsh

Secrétaire-trésorière – Patricia Hobbs

